



TYPE DE DOCUMENT : LIVRET D'ACCUEIL

LIVRET D'ACCUEIL MATELOT PONT

Certificat de Matelot Pont — Formation professionnelle maritime

290 h
parcours standard PBG

6 500 €
tarif

RNCP39154
niveau 3

Version mise à jour : 1er septembre 2026

À retenir

Le parcours standard PBG comprend 235 h de formation Matelot Pont et 55 h de CFBS, soit 290 h. Le référentiel prévoit 295 h lorsqu'un certificat de sensibilisation à la sûreté est ajouté et 325 h avec sensibilisation à la sûreté + CAEERS, selon la situation et le projet du candidat. Ces compléments ne sont pas intégrés automatiquement au parcours standard PBG.

1. Présentation et objectif

La formation prépare aux fonctions d'appui au pont : participation à la navigation et à la tenue du quart, manœuvres et amarrage, manutention et arrimage, matelotage, sécurité de l'exploitation du navire, entretien et réparation.

Intitulé	Certificat de Matelot Pont
Durée PBG	290 h : 235 h de formation modulaire + 55 h CFBS
Tarif	6 500 €
Modalité	Présentiel
Certification	RNCP39154 — niveau 3 — certificateur : Ministère chargé de la mer
Délai d'accès conseillé	Engager les démarches 4 à 6 semaines avant le début de la session

2. Prérequis à l'entrée en formation

- Avoir 18 ans au moins au jour de l'entrée en formation.
- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale à la navigation applicables aux gens de mer.
- Constituer le dossier administratif d'inscription en formation maritime.



LIVRET D'ACCUEIL MATELOT PONT

- Anticiper le financement et les éventuelles démarches de création/actualisation de l'espace marin.

Point réglementaire 2026

Depuis le 11 juillet 2026, l'article 5 de l'arrêté du 18 août 2015 fixe l'âge minimal d'admission aux modules Matelot Pont à 18 ans. La page et les documents PBG doivent donc utiliser 18 ans comme prérequis d'entrée.

3. Organisation du parcours standard PBG

Module	Contenu principal	Durée
P1-Appui	Navigation, météorologie, règles de barre, feux, balisage, signaux, tenue du quart, manœuvre/embarcation.	116 h
P2-Appui	Manutention et arrimage, matelotage et engins de pêche.	57 h
P3-Appui	Description/construction, stabilité, sécurité, entretien et réparation.	49 h
NP-Appui	Environnement réglementaire et travail maritime.	13 h
CFBS	Certificat de formation de base à la sécurité.	55 h
TOTAL	Parcours standard PBG	290 h

4. Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques structurés et exercices d'application.
- Formation pratique en navigation, manœuvre, embarcation, matelotage et gestes professionnels.
- Mises en situation liées à la tenue du quart, à la sécurité et aux opérations de pont.
- Utilisation de supports réglementaires, cartes, matériels et équipements adaptés aux compétences visées.
- Positionnement préalable non certificatif afin d'identifier les acquis et besoins d'accompagnement.



LIVRET D'ACCUEIL MATELOT PONT

5. Évaluations Matelot Pont

L'annexe III prévoit plusieurs évaluations au cours de la formation :

- P1-Appui : épreuve écrite de 1 h 30 sur Navigation / Météorologie / Tenue du quart.
- P1-Appui : épreuve orale finale sur Règles de barre, feux, balisage et signaux.
- P1-Appui : épreuve pratique en cours de formation sur Manœuvre / embarcation / machine.
- P2-Appui : épreuve pratique en cours de formation.
- P3-Appui : épreuve écrite de 1 h 30.
- NP-Appui : épreuve écrite de 1 h.

La note du module est la moyenne arithmétique des épreuves. Les épreuves sont notées sur 20. Sont éliminatoires : une note égale à 0 à une épreuve, ainsi qu'une note inférieure à 10/20 à l'épreuve « Règles de barre, feux, balisage, signaux ».

6. Certification, suites et débouchés

- La certification active est enregistrée au RNCP sous le code RNCP39154, niveau 3, jusqu'au 31 décembre 2029.
- Le certificat permet d'exercer des fonctions d'appui au pont dans les limites réglementaires associées au titre.
- Emploi accessible : matelot, notamment à bord de navires armés au commerce, à la plaisance professionnelle, à la pêche ou aux cultures marines.
- Suite possible : certificat de matelot de quart passerelle puis certificat de marin qualifié pont, sous réserve des conditions réglementaires et de service en mer.
- La certification ne propose pas de blocs de compétences capitalisables indépendamment pour l'exercice du métier.

7. Financement, accessibilité et délai d'accès

Financements possibles	Individuel, employeur, OPCO, CPF lorsque mobilisable, France Travail sous réserve d'accord.
Accessibilité	Étude individuelle des besoins d'aménagement, dans le respect des exigences maritimes et médicales.
Délai conseillé	4 à 6 semaines avant la session pour le dossier administratif, la visite médicale et le financement.

8. Résultats PBG

Dernier résultat disponible

Session septembre 2025 : 8 réussites sur 8 candidats évalués, soit 100 %.

Méthode de calcul : nombre de candidats ayant validé les évaluations Matelot Pont ÷ nombre de candidats évalués × 100.



LIVRET D'ACCUEIL MATELOT PONT

9. Documents et démarches utiles

Inscription en formation maritime — démarche officielle d'inscription. [Accéder au lien officiel](#)

Visite médicale des gens de mer — aptitude médicale à la navigation. [Accéder au lien officiel](#)

Espace Numérique Maritime / Portail du marin — titres, attestations et démarches. [Accéder au lien officiel](#)

Demande ou revalidation d'un titre maritime — service officiel. [Accéder au lien officiel](#)

Référentiel Matelot Pont — Annexes II et III — horaires, programme et évaluations. [Accéder au lien officiel](#)

Arrêté du 18 août 2015 — texte consolidé sur Légifrance. [Accéder au lien officiel](#)

RNCP39154 — fiche active France compétences. [Accéder au lien officiel](#)

Parcours pont — information officielle sur les suites de parcours. [Accéder au lien officiel](#)

Contact PBG

0690 95 48 50

contact@permisbateauxguadeloupe.fr

www.permisbateauxguadeloupe.fr

4, Centre Commercial « L'Étoile » — Le Môle Portuaire — 97110 POINTE A PITRE